

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'IVRY-SUR-LE-LAC**

SÉANCE ORDINAIRE 8 AOÛT 2022

Procès-verbal de la séance ordinaire tenue par le Conseil municipal le 8 août 2022 à 19 h 30 à l'Hôtel de ville d'Ivry-sur-le-Lac situé au 601, chemin de la Gare à Ivry-sur-le-Lac. La séance se tient par visioconférence et en présentiel, elle est enregistrée et sera diffusée sur le site web de la municipalité.

Étaient présents : les conseillères Gabriela Opas, Julia Bourke et Julia-Ann Wilkins et les conseillers messieurs David Lisbona et Jean-Pierre Charette.

Était absent : le maire, monsieur André Ibgby

Formant quorum sous la présidence du maire suppléant, monsieur Maxime Arcand.

Était aussi présente : madame Marie-France Matteau, Directrice-générale et greffière-trésorière

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire suppléant, monsieur Maxime Arcand, ouvre la séance et constate le quorum à 19 heures 31 minutes.

2022-08-142

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller, monsieur Jean-Pierre Charette

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil d'adopter l'ordre du jour de la présente séance.

2. DÉCLARATIONS DES ÉLUS

3. SUIVI ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 Suivi et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 juillet 2022 ;

4. ADMINISTRATION ET CORRESPONDANCE

4.1 Acceptation des rapports des salaires, des achats, des déboursés, des achats d'immobilisations pour le mois de juillet 2022 ;

4.2 Amendement no.1 de l'Entente de service aux sinistrés – Société canadienne de la Croix-Rouge ;

4.3 Démission de monsieur Aidan Reuben ;

5. SÉCURITÉ PUBLIQUE

5.1 Avis de motion et dépôt du projet de règlement no. 2022-143-1 relatif à la Sécurité, la Paix et l'Ordre dans les endroits publics, modifiant le règlement 2022-143 ;

6. TRAVAUX PUBLICS ET GESTION DES ACTIFS MUNICIPAUX

6.1 Avis de motion et dépôt du projet de règlement no. 2022-144-1 relatif au Stationnement et à la Circulation, modifiant le règlement 2022-144 ;

6.2 Offre de services – conformité des travaux d'infrastructures 2022 pour le chemin Lacasse, la montée Daoust et le chemin Constantineau ;

7. ENVIRONNEMENT

7.1 Fermeture du débarcadère saison 2022 ;

8. URBANISME ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

8.1 Rapport du président du Comité consultatif en urbanisme ;

8.2 Dépôt de la liste des permis émis du 1^{er} au 31 juillet 2022 ;

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'IVRY-SUR-LE-LAC

SÉANCE ORDINAIRE 8 AOÛT 2022

9. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

10. PROJET SPÉCIAUX

11. SUJET D'INTÉRÊT PUBLIC

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

13. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

2. DÉCLARATION DES ÉLUS

2022-08-143 3.1 SUIVI ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 JUILLET 2022

Il est proposé par la conseillère, madame Gabriela Opas

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 juillet 2022.

2022-08-144 4.1 ACCEPTATION DES RAPPORTS DES SALAIRES, DES ACHATS, DES DÉBOURSÉS ET DES ACHATS D'IMMOBILISATION POUR LE MOIS DE JUILLET 2022

Il est proposé par la conseillère, madame Julia-Ann Wilkins

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil d'adopter le rapport des salaires, des achats, des déboursés et des achats d'immobilisation pour le mois de juillet 2022

FONDS D'ADMINISTRATION 2022	
DÉBOURSÉS (incompressibles)	
Remboursement en capital et intérêts	1 756.64 \$
Quote part MRC	14 186.00 \$
Quote part Régie	35 365.00 \$
SALAIRES	
Salaires nets	20 684.78 \$
Déboursés par paiement direct (D.A.S)	12 637.92 \$
ACHATS	42 203.73 \$
Total achats et déboursés	126 834.07
IMMOBILISATIONS	
ANNÉE 2022	
Chemin Lacasse, Daoust et Fyon	1 979.93 \$
Système informatique Voilà! + 3 casques	1 831.56 \$
	3 811.49 \$
TOTAL	130 645.56 \$

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'IVRY-SUR-LE-LAC**

SÉANCE ORDINAIRE 8 AOÛT 2022

2022-08-145 4.2 AMENDEMENT NO.1 DE L'ENTENTE DE SERVICE AUX SINISTRÉS – SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA CROIX-ROUGE

ATTENDU QUE la Municipalité d'Ivry-sur-le-Lac et la Société canadienne de la Croix-Rouge ont conclu une entente de service aux sinistrés entrée en vigueur en date du 22 octobre 2019 ;

ATTENDU QUE l'article 7.4 de l'Entente prévoit qu'elle peut être modifiée par le consentement mutuel et écrit des Parties ;

ATTENDU QUE les Parties souhaitent modifier l'article 20.1 de l'Entente afin de préciser les modalités financières de l'Entente pour l'année 2022-2023 ;

ATTENDU QUE les Parties souhaitent modifier l'Annexe B *Description des Services aux Sinistrés* de l'Entente afin de modifier la description du service aux sinistrés Inscription et renseignement (rétablissement des liens familiaux) ;

ATTENDU QUE les Parties souhaitent modifier l'Annexe D *Frais assumés par une Municipalité ou tout autre demandeur lorsqu'il requiert les services de la Croix-Rouge lors d'interventions d'urgence* de l'Entente afin de préciser les informations que la SCCR peut fournir relativement aux frais assumés par la Municipalité ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère, madame Julia Bourke

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres d'autoriser le maire, monsieur André Ibghy et la directrice générale et greffière-trésorière à signer l'Amendement no. 1 à l'Entente de service aux sinistrés avec la Société de la Croix-Rouge Canadienne.

2022-08-146 4.3 DÉMISSION DE MONSIEUR AIDAN REUBEN

ATTENDU la démission reçue en août 2022 de monsieur Aidan Reuben ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère, madame Gabriela Opas

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil d'accepter la démission de monsieur Aidan Reuben, de le remercier pour les services rendus auprès de la Municipalité et de lui souhaiter la meilleure des chances dans ses projets futurs.

2022-08-147 5.1 AVIS DE MOTION ET DEPOT DU PROJET DE RÈGLEMENT NO. 2022-143-1 RELATIF A LA SÉCURITÉ, LA PAIX ET L'ORDRE DANS LES ENDROITS PUBLICS MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO. 2022-143

Le conseiller, monsieur Jean-Pierre Charette

- Donne avis de motion qu'à une prochaine séance, le projet de Règlement no. 2022-143-1 relatif à la Sécurité, la Paix et l'Ordre dans les endroits publics modifiant le règlement 2022-143, sera adopté.
- Dépose le projet de règlement 2022-143-1.

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'IVRY-SUR-LE-LAC**

SÉANCE ORDINAIRE 8 AOÛT 2022

2022-08-148 6.1 AVIS DE MOTION ET DEPOT DU PROJET DE RÈGLEMENT NO. 2022-144-1 RELATIF AU STATIONNEMENT ET A LA CIRCULATION MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO. 2022-144

Le conseiller, monsieur David Lisbona

- Donne avis de motion qu'à une prochaine séance, le projet de Règlement no. 2022-144-1 relatif au Stationnement et à la circulation modifiant le règlement 2022-144, sera adopté.
- Dépose le projet de règlement 2022-144-1.

2022-08-149 6.2 OFFRE DE SERVICES – CONFORMITÉ DES TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES 2022 POUR LE CHEMIN LACASSE, LA MONTÉE DAOUST ET LE CHEMIN CONSTANTINEAU

ATTENDU QUE des travaux de gestion des eaux pluviales, de captage des sédiments et de stabilisation du chemin Lacasse, de la montée Daoust et du chemin Constantineau sont présentement en cours ;

ATTENDU QUE la Municipalité exige que ces travaux soient effectués dans les règles de l'art et respectent en tout point les exigences du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques ;

ATTENDU QU'il y a lieu de vérifier sporadiquement afin que l'avancée des travaux soient conformes ;

ATTENDU l'offre de services reçue par la firme Arrimage.Com inc ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère, madame Julia Bourke

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES d'accepter l'offre de services de la firme Arrimage.Com Inc afin de vérifier sporadiquement la gestion des travaux d'infrastructures 2022 pour le chemin Lacasse, de la montée Daoust et du chemin Constantineau, et d'agir pour et au nom de la Municipalité.

2022-08-150 7.1 FERMETURE DU DÉBARCADÈRE SAISON 2022

ATTENDU le manque de personnel au débarcadère ;

ATTENDU QUE la Municipalité doit assurer la sécurité audit débarcadère ;

ATTENDU QUE la Municipalité ne veut pas pénaliser les citoyens qui auront à laver leur embarcation avant leur mise à l'eau ;

ATTENDU QUE le débarcadère sera fermé les lundis et mardis jusqu'à la fin de la saison 2022 ;

ATTENDU QUE pour les urgences seulement, la Municipalité pourra accommoder les citoyens si ceux-ci en font la réservation, dans un délai raisonnable, en composant le 819-321-2332 ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère, madame Julia-Ann Wilkins

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil de fermer le débarcadère les lundis et mardis jusqu'à la fin de la saison 2022.

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'IVRY-SUR-LE-LAC**

SÉANCE ORDINAIRE 8 AOÛT 2022

8.1 RAPPORT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ DE L'URBANISME

Dépôt

8.2 DÉPÔT DE LA LISTE DES PERMIS ÉMIS DU 1^{ER} AU 31 JUILLET 2022

La liste de tous les permis émis du 1^{er} au 31 juillet 2022 est déposée.

10. PROJETS SPÉCIAUX

Aucun sujet sous cette rubrique

11. SUJET D'INTÉRÊT PUBLIC

Aucun sujet sous cette rubrique

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire suppléant, monsieur Maxime Arcand fait lecture des questions reçues et y répond. Les personnes présentes ont maintenant l'occasion de se faire entendre par les membres du Conseil.

CERTIFICAT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE

Je soussignée Marie-France Matteau certifie que des crédits sont disponibles pour toutes les dépenses autorisées à l'intérieur de ce procès-verbal.

En foi de quoi, je donne le présent certificat à Ivry-sur-le-Lac ce 8 août 2022.

2022-08-151

13. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par la conseillère, madame Julia-Ann Wilkins

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil de lever la séance ordinaire à 19 heures 45 minutes

Maxime Arcand
Maire suppléant

Marie-France Matteau
Directrice générale et greffière trésorière